

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : SCIC d'HLM Grand Delta Habitat : aides à l'acquisition en VEFA de 93 logements locatifs sociaux à Peyrolles-en-Provence, Lançon-Provence et Velaux**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat dont le siège social est domicilié au 3 rue Martin Luther King – CS 30531 – 84054 Avignon Cedex 1, sollicite :

- une subvention de 150.000 € pour l'acquisition en VEFA de 44 logements locatifs sociaux situés au lieu-dit Les Rivaux, résidence « Les Rivaux » à Peyrolles-en-Provence, pour un budget prévisionnel TTC de 6.978.510 €
- une subvention de 120.000 € pour l'acquisition en VEFA de 27 logements locatifs sociaux situés Croix Pélissanne, résidence « Les Jardins de Mathilde » à Lançon-Provence, pour un budget prévisionnel TTC de 3.937.761 €;
- une subvention de 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 22 logements locatifs sociaux situés avenue Louise Collet, résidence « Le Domaine Louise » à Velaux, pour un budget prévisionnel TTC de 3.354.440 €

Il est proposé l'octroi d'une subvention globale de 360.000 €, associée à une contrepartie réservataire pour le Département de 5 logements à Peyrolles-en-Provence, 4 logements à Lançon-Provence et 3 logements à Velaux, soit au total 12 logements.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexes I à VI.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat d'une subvention globale de 360.000 € selon le détail suivant :
  - 150.000 € pour l'acquisition en VEFA de 44 logements locatifs sociaux à Peyrolles-en-Provence, pour un coût prévisionnel TTC de 6.978.510 €
  - 120.000 € pour l'acquisition en VEFA de 27 logements locatifs sociaux à Lançon-Provence, pour un budget prévisionnel TTC de 3.937.761 €;
  - 90.000 € pour l'acquisition en VEFA de 22 logements locatifs sociaux à Velaux, pour un budget prévisionnel TTC de 3.354.440 €

- m'autoriser à signer les conventions types de mise en œuvre de ces aides et de réservation de 5 logements à Peyrolles-en-Provence, 4 logements à Lançon-Provence et 3 logements à Velaux;

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL